

RAPPEL DES HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi	de 8h à 10h
Mardi	de 10h à 13h
Jeudi	de 8h à 10h
Vendredi	de 15h à 17h30

Retrouvez les informations de votre commune :
www.belloy-sur-somme.fr
<https://www.facebook.com/mairiebelloysur-somme/>



Le secrétariat de mairie sera ouvert le samedi 25 février de 8h à 12h.
 La permanence des adjoints est maintenue le samedi matin de 11h à 12h.

Vie locale : de la construction à l'amélioration de son logement

LOTISSEMENT LE BOIS DE LARRY : LES TERRAINS SONT EN VENTE

Au regard de l'avancée des travaux des logements destinés à la location, l'AMSOM Habitat vient de lancer la commercialisation des 9 lots à bâtir. Pour rappel, l'AMSOM Habitat est propriétaire des 9 parcelles à bâtir d'une surface de 502 m² à 599 m², les terrains sont viabilisés avec les coffrets et attentes nécessaires en bordure de parcelle. Les prix de vente devraient se situer autour de 70 000€. Les terrains à bâtir en zone rurale et à proximité d'Amiens tels que ceux de notre commune se font de plus en plus rares. Si vous êtes intéressés ou si dans votre entourage des personnes sont à la recherche de terrains à bâtir, nous vous invitons à **contacter Mme Nathalie BELLI** à l'AMSOM Habitat au **07 87 42 32 37** ou par mail n.belli@amsom-habitat.fr qui vous fournira toutes les précisions utiles. Après l'acquisition, chaque propriétaire sera libre de se rapprocher du constructeur de son choix afin de faire réaliser sa maison idéale.



PERMANENCE EN MAIRIE LE JEUDI 23 FÉVRIER DE 11h30 à 13h30 POUR LES PROPRIÉTAIRES SOUHAITANT EFFECTUER DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



Engagée en avril 2022 par la Communauté de communes Nièvre et Somme, en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat achève bientôt sa première année d'activité. D'une durée de 5 ans, cette opération vise à aider et à accompagner les propriétaires privés du territoire dans la réalisation de travaux d'amélioration de leur logement.

Vous pouvez bénéficier de l'accompagnement technique et des aides financières de l'OPAH-RR pour améliorer le confort de votre logement. Venez à la permanence mobile du jeudi 23 février de 11h30 à 13h30 en mairie de BELLOY-SUR-SOMME.

Pour qui ?

- Les propriétaires occupants, sous conditions de ressources
- Les propriétaires bailleurs, sans conditions de ressources mais qui s'engagent à pratiquer un loyer maîtrisé

Pour quels travaux ?

3 thématiques de travaux sont considérées prioritaires et peuvent être aidées :

- Économies d'énergie et lutte contre les passoires thermiques (chauffage, isolation, menuiseries, etc.)
- Adaptation au handicap et au vieillissement (équipements sanitaires, accessibilité, etc.)
- Lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé (désordres structurels, défaut de sécurité des équipements, électricité, plomberie, toiture, etc.)

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment (certifiés RGE pour les travaux de rénovation énergétique), et ne doivent pas être engagés avant le dépôt des demandes de financement.

Quelles aides ? Les subventions et primes de l'ANAH et les subventions complémentaires de la Communauté de communes. Ces aides sont cumulables avec les financements du Conseil Départemental de la Somme, de la Région Hauts-de-France ou encore des Caisses de retraite.

Quel interlocuteur ?

Choisi par la Communauté de communes pour animer l'opération, le **cabinet Page9 intervient gratuitement auprès des propriétaires éligibles**. Il leur apporte un conseil technique et financier, et les accompagne dans le montage administratif des demandes d'aide. **Page9**, 06 26 84 96 81, <mailto:ccnsopah@page9.fr>



Vie locale : entre loisirs, école et animation des vacances

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT EN JUILLET PROCHAIN : RECHERCHE D'ANIMATEURS



Nous préparons d'ores et déjà l'organisation de l'accueil de loisirs du 10 au 28 juillet 2023.

Nous constituons notre équipe d'animation de 6 animateurs. La moitié des animateurs doit être titulaire du BAFA. Nous acceptons les BAFA stagiaires qui recherchent un stage pratique pour valider leur brevet. N'hésitez pas à adresser vos candidatures à la mairie de

BELLOY-SUR-SOMME dans les meilleurs délais. Nous rappelons aux jeunes du village âgés d'au moins 16 ans et motivés, qu'ils peuvent passer le BAFA avec le soutien financier de la Communauté de communes Nièvre & Somme. Renseignements et inscriptions au 03.22.39.40.40 ou par mail r.fernandez@nievresomme.fr



INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE COMMUNALE POUR LA RENTRÉE 2023-2024



L'école publique ouvre ses portes ce samedi 4 février de 9h30 à 11h30. Venez avec votre enfant pour découvrir le dynamisme et les projets. Votre enfant devra avoir 2 ans avant le 1^{er} septembre 2023. L'école bénéficie d'un dispositif pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans. Elle propose un service de garderie et de restauration sur place. Vous pouvez inscrire votre enfant en mairie et contacter Madame la directrice, Sylvaine FERON, au 03.22.51.21.91.



ANIMATION CARAVA'LUD LE MARDI 14 FÉVRIER ENTRE 14H ET 17H À LA SALLE DES FÊTES



La commission municipale « Fêtes, enfance, jeunesse et loisirs » renouvelle une animation gratuite pour les enfants le temps d'un après-midi. Durant les vacances scolaires, venez jouer entre amis ou en famille à la salle des fêtes le mardi 14 février de 14 à 17h. L'association Carava'lud met à votre disposition différents jeux de société, de construction et de réflexion ainsi que des jeux géants... C'est ouvert à tous ! Venez-vous amuser !

Vie associative

BATTUE EXCEPTIONNELLE AUX SANGLIERS DANS LE MARAIS COMMUNAL LE SAMEDI 4 FÉVRIER AU MATIN DE 9H À 13H



L'association de chasse au marais de BELLOY SUR SOMME, présidée par monsieur Éric LEFEBVRE a sollicité l'autorisation exceptionnelle d'organiser une battue dans le but de réguler la multiplication de sangliers. L'association a obtenu des bracelets auprès de la Fédération des chasseurs de la Somme.

Par ailleurs une stratégie coordonnée avec les différentes communes et associations de chasses concernées sera mise en place début mars pour limiter les populations et mouvements de sangliers. Ce sujet a été abordé lors de la réunion organisée par la Fédération des chasseurs de la Somme le 23 janvier dernier à la salle des fêtes de BELLOY-SUR-SOMME. La SNCF a adressé plusieurs signalements concernant des collisions récurrentes sur le tracé ferroviaire Amiens-Abbeville dans le secteur de Picquigny. Une signalétique appropriée bien visible sera installée aux entrées du marais par les chasseurs le temps de la battue.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DES AÎNÉS : LE JEUDI 9 FÉVRIER À 11H00 AU FOYER DE LA PLACE FOCH



Initialement fixée le 12 janvier dernier, l'assemblée générale ordinaire est reportée au jeudi 9 février à 11h00 au foyer communal. N'hésitez pas à nous rejoindre. À cette occasion, le programme des activités sera présenté. A bientôt, avec le sourire, la joie et la bonne humeur.

Contact : Michel REGNIER au 06 30 37 19 33 ou par mail : michel.regnier987@orange.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SOUVENIR FRANÇAIS : LE SAMEDI 11 FÉVRIER À 10h À CROUY-SAINT-PIERRE



Le Souvenir Français informe ses adhérents et toutes personnes intéressées de la tenue de son assemblée générale annuelle le samedi 11 février 2023, à 10h00, à la salle polyvalente de CROUY-SAINT-PIERRE au 7 rue Croix. La réunion est ouverte à toute personne adhérente, ou non. Bilan et projets seront présentés. Cet avis tient lieu d'invitation.

Le Président, Jean-Pierre DELORY et le délégué communal, Michel LAVOISIER.

VEZ DONNER VOTRE SANG ! LE VENDREDI 17 FÉVRIER À LA SALLE DES FÊTES DE PICQUIGNY DE 14H À 18H30



L'établissement français du sang sera présent à la salle des fêtes de PICQUIGNY et vous accueillera sur rendez-vous, rue d'Amour, le 17 février de 14h à 18h30. Les dons permettent de soigner près d'1 million de malades chaque année. Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans, peser au moins 50kg et ne pas être à jeun. Tél : 0.800.109.900 Service et appel gratuits. Privilégier le rendez-vous mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr